Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260205-2026_052-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Quimperlé Communauté
Kemperle Kumuniezh

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 23 janvier 2026, s'est réuni le 5 février 2026 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :	
En exercice :	52
Présents :	46
Votants :	52
Secrétaire de séance :	Elina VANDENBROUCKE

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Marie-Françoise LE ROCH, Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC :	Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Martine PRIMA, Denis BARGUIL, Guy DOEUFF
BAYE :	Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT :	Denez DUIGOU, Jérôme LE BIGAUT
GUILLIGOMARC'H :	Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX :	Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ :	Corinne COLLET
MELLAC :	Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER :	Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Christelle FENEON, Isabelle MOIGN, Christophe RIVALLAIN
QUERRIEN :	Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ :	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Marie-Madeleine BERGOT, Eric ALAGON, Pascale DOUINEAU, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Manuel POTTIER, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ :	Yves BERNICOT, Leslie COLLINS, Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON :	Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Vincent PENNOBER, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN :	Michel CHARPENTIER
SCAËR :	Jean-Yves LE GOFF, Danielle LE GALL, Robert RAOUL, Hélène LE BOURHIS
TRÉMÉVÉN :	Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Anne MARECHAL (CLOHARS), Loïc PRIMA (CLOHARS), Franck CHAPOULIE (MELLAC), Yanig MOELO (MOELAN), Michel FORGET (QUIMPERLE), Jean-François LE MAT (SCAER)

POUVOIRS :

Anne MARECHAL (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
Loïc PRIMA (CLOHARS) a donné pouvoir à Christophe LESCOAT (MELLAC)
Franck CHAPOULIE (MELLAC) a donné pouvoir à Nolwenn LE CRANN (MELLAC)
Yanig MOELO (MOELAN) a donné pouvoir à Christelle FENEON (MOELAN)
Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Eric ALAGON (QUIMPERLE)
Jean-François LE MAT (SCAER) a donné pouvoir à Hélène LE BOURHIS (SCAER)

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260205-2026_052-DE

DCC2026-052

VIE COURANTE
17- ENVIRONNEMENT

Programme Breizh Bocage – Demande de financement - Travaux 2025-2026 : AAP 1 – 2023-2027 et Animation 2026 : AAP 1 – 2024 -2027

Quimperlé Communauté a élaboré une stratégie bocagère validée par la Région le 09/11/2023. Des propositions annuelles de travaux sont faites dans le cadre de cette stratégie.
Depuis 2011, 42 km de nouveau bocage ont été créés, dont 50 % permettent de réduire les ruissellements.

Travaux

Pour 2025-2026, les travaux portent sur la réalisation de 3 051 m de nouveau bocage, dont 2 192 m de haies à plat, 403 m de talus plantés et 456 m de talus sans haie.
4 agriculteurs bénéficieront des travaux de création de haies ou de talus.
Le suivi de ces travaux, le recueil de nouveaux engagements et l'accompagnement de la mise en place de plans de gestion durable des haies nécessite 396 h d'animation.
Pour financer ces travaux et la part d'animation destinée à les suivre, Quimperlé Communauté répond à l'appel à projet n°3, relatif aux travaux de la programmation Breizh Bocage 2023-2027.

Animation

Le programme Breizh bocage apporte des financements pour réaliser la promotion du programme et des actions connexes à l'amélioration de la gestion du bocage et sa protection.
En 2026, Quimperlé Communauté a programmé 70 h d'animation pour mener à bien ces actions.
Pour financer cette animation, Quimperlé Communauté répond à l'appel à projet n°3 relatif à l'animation de la programmation Breizh Bocage 2023-2027.

Budget

Les montants des deux actions sont les suivants :

Travaux Breizh Bocage – 2025-2026	**Montants HT**
Constructions de talus	4 899 €
Plantation de haies	18 424 €
Sous total travaux	**23 323 €**
Animation destinée à accompagner les travaux	12 276 €
Réalisation de PGDH en prestation	8 400 €

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20260205-2026_052-DE

Sous total animation et PGDH	**20 676 €**
Total programme de travaux	**43 999 €**
Financement Breizh Bocage attendu	**26 958 €**
Autofinancement QC	**17 041 €**

Animation Breizh Bocage - 2026	**Montants HT**
Animation	**2 170 €**
Financement Breizh Bocage demandé	**1 410 €**
Autofinancement QC	**760 €**

L'assemblée délibérante est invitée à :
- APPROUVER le programme des travaux 2025-2026 et l'animation 2026
- AUTORISER le Président à solliciter les financements du programme Breizh Bocage

L'assemblée délibérante est invitée à :
- APPROUVE le programme des travaux 2025-2026 et l'animation 2026
- AUTORISE le Président à solliciter les financements du programme Breizh Bocage

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture.

Pour extrait certifié conforme,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Le Président,

Sébastien MIOSSEC